



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations

Question écrite n° 107696

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la situation des agents contractuels de la fonction publique arrivés au terme de leur contrat. Beaucoup de ces agents contractuels, employés sous CDD, connaissent d'importants retards dans le versement de leurs allocations chômage une fois leur contrat arrivé à terme. Atteignant parfois plusieurs mois, ces retards semblent être imputables à un manque de réactivité de l'employeur public ainsi qu'à une gestion prévisionnelle défailante, obligeant le Gouvernement à faire voter des rallonges de crédit au Parlement. Aussi, il lui demande quelles mesures pourraient être mises en oeuvre afin que ces agents qui ont été au service de l'État accèdent dans les meilleurs délais aux allocations chômage lors de leur retour sur le marché du travail.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107696

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4671

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)